

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3469)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE3

présenté par  
Mme Faure-Muntian, rapporteure

-----

### ARTICLE 27 BIS

À l'alinéa 3, substituer à la seconde occurrence du mot :

« pour »,

le mot :

« à ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel